

*Anniversaire du jour J*

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** A propos de ce même rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, qu'est-il advenu des instances que j'ai présentées vendredi, au secrétaire parlementaire? Tant qu'à gratter les fonds de tiroirs, ce serait peut-être une bonne idée d'étudier le bill C-30.

**M. Goodale:** Monsieur l'Orateur, j'ai promis à mon honorable ami d'en parler au président du Conseil privé, quand il reviendra à la Chambre. Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion de le faire encore personnellement mais je n'y manquerai pas, dès que possible.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Moi aussi.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

DÉPÔT D'UN RAPPORT SUR LES ALLOCATIONS POUR  
L'ENTRETIEN DES ENFANTS

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, conformément aux dispositions de l'article 41(2) du Règlement, j'aimerais déposer à la Chambre un rapport présenté par le comité consultatif du Régime de pensions du Canada au sujet de l'exclusion absolue prévue aux termes du Régime de pensions du Canada pour élever des enfants.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LE 33<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE  
(JOUR J)

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir rappeler aux députés que c'est aujourd'hui le 33<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Normandie, le jour J. Il y a 33 ans, les Canadiens se sont joints à leurs alliés britanniques et américains pour percer le mur d'obscurité et d'oppression qui isolait la France et les Pays-Bas depuis quatre longues années. C'était, dis-je, le jour J de la liberté, le début de la campagne du nord-ouest européen qui a eu son point culminant onze mois plus tard au moment de la capitulation sans conditions des ennemis de la liberté.

Beaucoup de vies ont été perdues. Le jour du débarquement, le Canada a perdu presque un millier d'hommes, dont 340 tués ou blessés mortellement. Ceux qui sont tombés sur les plages et pendant les durs combats des premières heures de l'invasion sont enterrés au Cimetière militaire canadien à Bény-sur-Mer et, aujourd'hui, les représentants militaires et civils de l'ambassade du Canada à Paris ont déposé des couronnes au cimetière à la mémoire de ces courageux soldats, au nom de tous les Canadiens, pour rappeler au monde libre que le Canada et toutes ses provinces ont joué un rôle important pour nous donner notre mode de vie actuel.

Le 6 juin 1944, le jour J du débarquement en Normandie, est une date importante dans l'histoire de notre pays en tant que nation; et si nous croyons encore au Canada comme nous

le faisons quand nos convictions nous ont appelés à faire un tel sacrifice, nous nous mettrons encore une fois à la tâche afin de préserver l'intégrité de la nation canadienne d'un océan à l'autre.

[Français]

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur le président, avec tous les députés de cette enceinte qui sont des anciens combattants de la deuxième guerre mondiale, j'aimerais m'unir au ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) afin de souligner cet anniversaire qui est célébré à la mémoire de millions de Canadiens et qui demeurera pour nous tous, je dirais, un des soleils les plus brillants de toute notre vie.

[Traduction]

J'aimerais mentionner quelques faits personnels, monsieur l'Orateur. Fait prisonnier de guerre, j'ai été emmené en captivité en Allemagne après le raid de Dieppe et je puis dire que ceux d'entre nous qui pouvaient se mettre à l'écoute de la radio clandestine à l'époque ont connu un grand regain d'espoir en entendant la nouvelle du débarquement du 6 juin. A ce moment-là de la deuxième guerre mondiale, monsieur l'Orateur, les pays occidentaux avaient déjà connu quatre années de lutte acharnée et d'amer désespoir, mais le jour glorieux du 6 juin marquait un tournant.

J'avais moi-même vu mes collègues d'autres régiments débarquer sur un grand nombre de plages, certains pour y laisser leur vie et d'autres pour être blessés, mais tous étaient là à titre de Canadiens se battant pour protéger le Canada contre la désintégration venue de l'extérieur. Cette génération-là savait ce qu'il adviendrait du Canada si l'ennemi l'emportait. Pour reprendre les paroles du ministre, des millions de Canadiens se sont enrôlés dans les Forces armées du Canada durant la Seconde guerre mondiale. Des milliers et des milliers sont morts et bien davantage encore ont été blessés. Notre pays a consenti un très grand sacrifice afin de parfaire son unité en tant que nation. Nous n'avons nulle intention de laisser quiconque, en aucun temps de notre histoire, démembrer notre pays uni.

• (1540)

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, le parti néo-démocrate trouve très appropriée la déclaration que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) vient tout juste de faire à la Chambre à l'occasion du 33<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement allié en Normandie. Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) nous a fait part de ses souvenirs du jour J et cela du point de vue de quelqu'un qui parle en connaissance de cause, ce que nous apprécions et que nous respectons. Je me rappelle que ce fut un jour très solennel à la Chambre des communes. Nous avons écouté une déclaration du premier ministre de l'époque, le très honorable Mackenzie King, sur cet événement. Je me rappelle également que nous avons passé une partie de cette journée en compagnie de nos collègues d'en face dans le Salon Seize à écouter une émission radiophonique émise de Londres qui comprenait un message de Sa Majesté le Roi George VI. Nous étions très conscients de l'importance de ce jour-là.